

FICHE DE DEMANDE CARTE DE DECHETERIES

Identification du demandeur
 particulier professionnel

Motif de la demande
 Perte* (facturation de 5euros pour la carte)
 défectueuse (ancienne carte à fournir)
 1ere utilisation

Commune de : xxxxx

Date du changement de situation : ___/___/___

ADRESSE

Madame Monsieur

Nom, Prénom : _____
Adresse du logement : _____
Code Postal – Commune : _____
N° téléphone : _____

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE LA MODIFICATION :

Nombre de personnes usagers du service

0 1 2 3 4 et +

Fais-le : _____ Signature, _____

Attention : pièces justificatives à fournir obligatoirement pour l'établissement du prorata temporis	
Particulier	Professionnel
(Attestation de vente, état des lieux, bail...) à l'adresse du domicile.	<ul style="list-style-type: none">➤ d'un papier à entête commercial avec RCS/SIRET/adresse➤ d'un extrait de Kbis ou certificat d'identification au répertoire national des entreprises
Ces pièces seront à joindre avec le formulaire de demande	



Déchèterie

- **Les conditions d'accès :**

L'accès à la déchèterie est réservé **aux usagers** résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Gatinais en Bourgogne et possédant une carte d'accès valide. **L'accès est limité** aux véhicules de largeur carrossable de moins de 2.25 mètres et de poids total inférieur à 3.5 tonnes.

- **Règlement 2024 ([lien vers le règlement](#))**

Les dépôts sont gratuits pour tous les usagers (particuliers, professionnels et collectivités) résidant sur le territoire qui utilisent le service de la communauté de communes dans la limite annuelle :

- de 10 m3 pour les Déchets Verts ;
- de 5 m3 pour le Tout Venant ;
- de 10m3 pour les autres déchets Bois non traité, Gravats, ...(exceptés : le verre, papier, textile, DDM, huiles).
- Les déchets dangereux sont limités à 20 kg /semaine.

Le dépassement de ces seuils entraîne une facturation au m3 supplémentaire

Dépôts après dépassement des seuils	Tarif €/m3
Déchets verts (Broyage/compostage)	9,00 €
Tout venant	16,60 €
Gravats	7,40 €
DDM (Déchets Dangereux)	1,5 €/kg
Bois non traité	10,40 €